

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fondation Arcanum renforce son engagement à Fribourg

Depuis 2005, la Fondation Arcanum soutient des projets sociaux dans le canton de Fribourg et va encore accentuer son engagement au cours des prochaines années.

Jusqu'à présent, la Fondation Arcanum accorde chaque année une aide d'environ CHF 300'000 à des projets sociaux dans le canton de Fribourg où se trouve le siège social de la fondation. Elle accorde des aides notamment au Centre d'hébergement d'urgence de La Tuile, à l'Association Education Familiale et au centre de santé FriSanté. La majeure partie des moyens financiers de la fondation a été affectée jusqu'ici à des aides internationales pour enfants et jeunes défavorisés en Afrique.

« Afin d'exprimer sa solidarité avec le canton, le Conseil de fondation a décidé d'augmenter sensiblement le budget des donations à Fribourg », déclare Nuždet Ramadani, Président du Conseil de fondation. La fondation continuera à mettre l'accent sur les aides aux projets pour familles frappées ou menacées par la pauvreté. « Nous aimerions renforcer le travail de la fondation ici sur place et définir de nouvelles priorités car en Suisse aussi, un pays riche, de nombreuses personnes ont besoin d'aide », constate Ramadani.

Outre les donations directes à des projets, la fondation accorde une importance particulière à renforcer les associations et initiatives dans le canton et à les soutenir dans leur travail. La fondation offre des cours de formation continue gratuits et a publié un manuel de gestion pour associations qui a déjà été téléchargé plus de 25 000 fois sur le site Internet de la fondation.

Une bonne affaire pour la société

Depuis sa création en 2005, la Fondation Arcanum a versé plus de 12 millions de CHF à des projets d'intérêt public dont un tiers, soit en tout 3.6 millions de CHF, a été affecté à des donations pour des projets sociaux à Fribourg.

Par rapport au canton de Fribourg, la somme des donations dépasse ainsi de plus du double les économies fiscales qui avaient été mises en avant lors de la création de la fondation. « Les fondations ne sont pas un modèle d'épargne fiscale mais une bonne affaire pour la société », constate à ce propos le directeur de la fondation, Dr. Karsten Timmer. « La Fondation Arcanum continuera à l'avenir à renforcer le réseau social dans le canton. La société pourra donc profiter à long terme et de façon durable ».

Contact

Dr. Karsten Timmer
Fondation Arcanum
Route des Arsenaux 41, C.P. 237, 1705 Freiburg
Tél: 026/347.33.65
Mail: timmer@fondation-arcaum.ch

www.fondation-arcanum.ch

La Fondation Arcanum est membre de
SwissFoundations